





COMMUNIQUÉPour diffusion immédiate

Je Cours QC revoit le calendrier de sa saison d'événements 2020

Québec, le vendredi 20 mars 2020 – La situation exceptionnelle entourant la pandémie du Coronavirus (COVID-19) force Gestev et la Corporation Événements Course de Québec à revoir le calendrier 2020 de <u>Je Cours Qc</u>. Ainsi, les événements du Trail du coureur des bois de Duchesnay (18 mai), la Descente Royale de Québec présentée par Nautilus Plus (7 juin) et le Défi des escaliers Fonds de solidarité FTQ de Québec (21 juin) sont annulés, alors que le <u>Marathon SSQ Assurance de Québec, une invitation Santé Brunet</u> sera maintenu du 2 au 4 octobre et que le <u>Demi-marathon de Lévis</u>, initialement prévu le 3 mai, est reporté au dimanche 30 août prochain.

« Soucieux de la santé et de la sécurité de nos participants et sensibles aux mesures extraordinaires mises en place par le Gouvernement, nous avons décidé de revoir notre calendrier et ainsi nous concentrer sur les deux rendez-vous sportifs les plus populaires auprès des coureurs, explique Marianne Pelchat, productrice déléguée chez Gestev. Nous sommes conscients que la déception sera grande, mais la santé et la sécurité des coureurs, des bénévoles, des partenaires, des employés et fournisseurs sont notre priorité. »

Ainsi, il est primordial pour Gestev et la Corporation Événements Course de Québec d'être solidaires dans cette situation hors du commun. Soulignons que l'organisation suivra de très près l'évolution de la situation et révisera au besoin la tenue des deux derniers événements de la saison. Concernant le report du Demi-marathon de Lévis, le comité organisateur est en lien étroit avec la Ville de Lévis afin de peaufiner certains détails opérationnels.

À noter que tous les coureurs inscrits aux événements annulés seront remboursés et auront la possibilité de s'inscrire, à tarif promotionnel, au Demi-marathon de Lévis (30 août) ou au Marathon SSQ Assurance de Québec. Les participants inscrits au Demi-marathon de Lévis pour lesquels la nouvelle date reportée ne conviendrait pas pourront également être remboursés. À cet effet, chacun des inscrits recevra un courriel comportant de plus amples informations, selon leur situation, ainsi que des détails relativement aux modalités de remboursements.

Pour tous les détails, suivez le jecoursqc.com et les médias sociaux de Je Cours Qc.

-30-



facebook.com/jecoursqc/instagram.com/jecoursqc/

Renseignements: Marie-Michelle Gagné / Chef – Relations médias / mmgagne@gestev.com

